

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école du 1^{er} trimestre

Mardi 15 octobre 2024

Présents :

Mme Elise Oberlin, conseillère municipale, suppléante chargée des affaires scolaires
Mme Céline MOSER, directrice (enseignante des CM2)
Mmes Myriam BAUER-JAEGLI (enseignante des CE2-CM1), Fanny DAHLEM (enseignante des PMG2), Mélissa HAUSS (enseignante de CM2) Edith KOLTER (enseignante des CE1-CE2), Caroline REIS (enseignante des PMG1), Muriel UBEDA (enseignante des CP-CE1)
Mmes Marie ROTH, Marine JOGA-BLATZ, Fanny DARSTEIN, Annie SCHWEITZER, Nancy RODRIGUES, Marie GARNIER, Lucile FRANCOIS déléguées de parents d'élèves
M Pierre UMBDENSTOCK, Yvan RITZENTHALER, Anthony DESTEUQUE délégués de parents d'élèves
Lydie NUSSBAUMER, Véronique MARSCHALL (ATSEM)
LUTTRINGER Laurence (directrice périscolaire)

Excusés :

Mme Magali BERGER-SAUNIER, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Andolsheim
M Joël HENNY, maire
Mme Solène KLEITZ, parent déléguée suppléante
Mme Sabah WEILAND, parent déléguée suppléante
Mme Christelle MENDONCA, enseignante des PMG1

La séance débute à 18h.

1. Présentation des membres du Conseil d'école – rôle et attributions

Tour de table des présentations.

Présentation de l'équipe municipale, des délégués des parents d'élèves et de l'équipe enseignante

La directrice souhaite la bienvenue à tous les membres de ce premier conseil d'école. Elle remercie chaleureusement les parents élus et rappelle qu'ils sont élus jusqu'aux prochaines élections.
M HENNY Joël, maire de Jepsheim, est l'interlocuteur privilégié étant chargé des affaires scolaires.
Mme OBERLIN Elise, conseillère municipale, est sa suppléante.

En maternelle, l'équipe accueille Mme DAHLEM Fanny.
Mme HAUSS Mélissa a rejoint l'équipe de l'élémentaire pour compléter le poste de Mme MOSER.
L'équipe maternelle est secondée par les ATSEM Mmes MARSCHALL et NUSSBAUMER.
Mme CATRY Adeline AESH, a en charge des élèves à besoin particulier dans les classes de PMG1 et CM2
Un candidat s'est porté volontaire au poste de service civique, le contrat pourrait parvenir prochainement.

Les élections se sont déroulées le 11 octobre 2024 avec un taux de participation en hausse de 86,19 % (l'an passé : 80.09%) uniquement par correspondance.

Les 6 sièges ont été pourvus.

Les parents délégués sont : Marie ROTH, Marine JOGA-BLATZ, Pierre UMBDENSTOCK, Fanny DARSTEIN, Yvan RITZENTHALER, Annie SCHWEITZER

Les parents suppléants sont : Nancy RODRIGUES, Sabah WEILAND, Solène KLEITZ, Marie GARNIER, Anthony DESTEUQUE, Lucile FRANCOIS

Attributions du Conseil d'école

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il donne tous les avis et présente toutes suggestions sur

le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement : l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Le Conseil d'école statue sur propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par la réglementation et il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

2. Le fonctionnement de l'école

Les effectifs et la répartition actuelle :

PMG1	Mmes MENDONCA /REIS	6 PS + 7 MS + 8 GS = 21
PMG2	Mme DAHLEM	5 PS + 8 MS + 8 GS = 21
CP	Mme UBEDA	18 CP
CE1-CE2	Mme KOLTER	19 CE1 + 6 CE2 = 25
CE2-CM1	Mme BAUER-JAEGLI	9 CE2 + 18 CM1 = 27
CM2	Mme MOSER / Mme HAUSS	25 CM2

TOTAL école le 15 octobre : 42 maternelles + 93 élémentaires = 137 élèves

(- 9 élèves de maternelle, +2 élèves élémentaire, -7 élèves total par rapport à l'an passé)

Il est à noter la baisse des effectifs en maternelle.

Liaison avec le périscolaire

La parole est donnée à Mme Luttringer, directrice :

Les effectifs sont en moyenne de 12 enfants de maternelle et 25 enfants d'élémentaire par service (midi, soir). L'organisation de la cantine se décline en 2 salles : une petite salle accueillant les MS/PS, puis une grande salle annexe accueillant les autres enfants (de la GS au CM2).

Plusieurs projets ont été abordés. Tout d'abord, le périscolaire souhaite développer davantage l'autonomie des enfants en y intégrant un self pour les élèves de la GS au CM2, afin qu'ils puissent manger « à l'heure souhaitée » tout en respectant une tranche horaire précise. Puis, le périscolaire réitère leur projet d'intégration des familles en permettant aux parents de venir manger avec leur enfant 1 fois dans l'année (date à convenir avec le périscolaire). Ensuite, leur projet « Grandir dehors » est organisé principalement les mercredis : ils organisent des sorties en extérieur.

Il est également proposé de venir fêter son anniversaire au périscolaire : tous les anniversaires d'un même mois sont regroupés et fêtés sur un seul jour (généralement le jeudi, le jour où il y a le plus d'enfants). Un thème est proposé et le goûter est préparé par les enfants (les parents peuvent également apporter un gâteau). Tous ces projets se regroupent en un seul : vivre ensemble harmonieusement.

Le conseil est favorable à l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire par le périscolaire sur la plage méridienne, le mercredi et le soir après la classe.

Mme Moser souhaite une charte pour l'utilisation des locaux de l'école en dehors du temps scolaire conformément à la réglementation.

Le Pôle Ressource

Ce dispositif est composé d'une psychologue scolaire et d'enseignants spécialisés dans l'aide à la prise en charge de l'inclusion scolaire.

Le personnel intervient sur demande des enseignant(e)s et avec concertation des parents.

M OCULY Thierry intervient actuellement tous les mardis de 8h à 9h dans le cadre d'une aide pédagogique à destination d'élèves du CE1 et du CE2.

L'APC

L'APC (activité pédagogique complémentaire) se déroule :

En maternelle : les lundis et mardis de 16h à 16h45

En élémentaire : les lundis, mardis et jeudis avec une durée de 30 min à une heure suivant les classes.

36h d'APC sont réalisées pour chaque enseignante en service (sauf la directrice et Mme Dahlem).

6h sont déduits pour les enseignants de l'élémentaire ayant passé retranscrits les résultats des évaluations nationales.

L'organisation pédagogique proposée se décline en deux axes : la maîtrise du langage / la lecture et les mathématiques.

Le conseil école- collège

Les enseignantes de cycle 3 (représentées par Mme Moser et Mme Hauss) se réunissent avec les enseignants de 6^{ème} du collège de Fortschwihr lors de conseils afin d'établir des liaisons école – collège. Des axes de travail communs sont élaborés.

Les évaluations nationales

Les évaluations nationales ont eu lieu début septembre. Nouveauté cette année : les évaluations ont été étendues du CP au CM2

Les résultats de ces évaluations ont été restitués individuellement à chaque famille. Des remédiations sont mises en place notamment en APC.

Les collègues se sont réunis par cycle pour analyser les résultats et proposer des remédiations.

De nouvelles évaluations au CP auront lieu en janvier 2025.

Natation

La natation fait partie des enseignements obligatoires en élémentaire. Les entrées sont prises en charge par la municipalité ainsi que le transport.

1^{er} trimestre : CP + CE2-CM1 les jeudis matins du 12/09/24 au 5/12/24 (11 séances)

2^{ème} trimestre : CM2 + CE1-CE2 les vendredis après-midis du 13/12/24 au 14/03/25 (10 séances)

La directrice remercie les parents accompagnateurs qui permettent à ces séances de se dérouler à la piscine Aquaried de Marckolsheim. Ils sont garants du maintien des séances. Une séance du 1^{er} cycle a néanmoins dû être annulée en raison du manque d'accompagnateurs.

Religion

Les cours se déroulent les lundis après-midis.

Le cours confessionnel à Jepsheim : le cours de religion protestante est assuré par Mme Zanzi (dont 1h en bénévolat), celui de religion catholique est assuré depuis cette année scolaire par Mme Mergel pour deux heures. Une heure de religion catholique n'est pas attribuée. La classe de CM2 ne bénéficie donc pas de ce cours de religion.

Il serait intéressant de proposer un cours interconfessionnel dans notre école comme cela a déjà été suggéré par le conseil d'école antérieurement.

Avis du conseil d'école : AVIS FAVORABLE AU COURS INTERCONFESIONNEL.

Mme Moser suggère à la municipalité de rencontrer les autorités religieuses à ce sujet.

Bibliothèque

Le projet de liaison école / bibliothèque municipale est reconduit et fait l'objet d'un axe dans le cadre du projet d'école. Il sera mené après les congés de la Toussaint. Un planning a été constitué pour chaque classe avec le créneau et les parents accompagnateurs bénévoles, remerciés.

3. Le règlement intérieur et ses annexes

Le nouveau règlement intérieur de l'école a été distribué en amont de la réunion pour lecture comme document de travail.

Le règlement intérieur, mis à jour, sera envoyé à chaque famille de l'école, par voie électronique avec accusé de réception dans le cahier de liaison et mis en ligne sur le blog de l'école. Les horaires d'accueil en maternelle ont été modifiés (7h50 à 8h) afin de les faire correspondre à la réglementation en vigueur.

Les annexes : la charte de la laïcité, la charte informatique de l'école et la charte informatique de la classe, le plan prévention « non au harcèlement » et la nouvelle charte école-famille sont présentés au conseil d'école et seront joints.

Le conseil d'école valide le nouveau règlement.

4. Sécurité

Exercice de sécurité

L'exercice d'évacuation incendie du 1^{er} trimestre a eu lieu mardi 24 septembre. Les élèves étaient prévenus pour ce premier exercice qui s'est déroulé sans incident. Un exercice de sécurité a lieu par trimestre (demande en cours pour une intervention des pompiers pour le trimestre 3).

Le DUER (document unique d'évaluation des risques) a été présenté en équipe enseignante et signé par M le Maire en ce début d'année scolaire.

Plan Vigipirate

Le plan Vigipirate « sécurité renforcée, risque attentat-intrusion » est maintenu, la vigilance est requise notamment en portant une attention particulière au contrôle des accès et en exerçant une vigilance accrue aux abords de l'école.

-EN MATERNELLE : à l'accueil, tous les parents d'élèves sont autorisés à entrer dans le couloir pour accompagner leur enfant aux toilettes et lavage de main sans s'attarder dans les couloirs. Les ATSEM ont une vigilance accrue à l'entrée du bâtiment pendant ce moment en étant présentes.

-EN ELEMENTAIRE : les enseignantes de cycle 2 veillent aux entrées, étant dans la cour. Seuls les élèves sont autorisés à entrer, les parents doivent s'annoncer. Le portail d'entrée de l'élémentaire est la seule voie d'accès, portillon de maternelle est réservé au passage des élèves qui étaient à l'accueil de 7h30 à 7h50 sous la responsabilité des ATSEM qui veillent à la bonne prise en charge par les enseignantes de surveillance.

En supplément des portails, les portes de service sont toutes verrouillées pendant le temps de classe (entrée cour élémentaire et maternelle, entrée de service côté mairie).

Lorsqu'un adulte vient pendant le temps de classe chercher un enfant, une sonnette est mise à disposition côté maternelle et élémentaire. De la même façon lorsqu'il ressort, il doit se signaler pour verrouiller la porte derrière lui. C'est le service civique de l'école qui est chargé d'accompagner l'adulte et l'enfant tout au long de ce processus.

PPMS RM *Plan particulier de mise en sûreté en cas de risque majeur*

Risques naturels : tempête, séisme, inondation, mouvement de terrain

Risques industriels : transport de matières dangereuses ; dans ce cas il y a confinement.

Les mesures :

En cas de séisme : à l'intérieur (se mettre sous des meubles) ; à l'extérieur (s'éloigner des bâtiments).

En cas de tempête : à l'intérieur (ne pas sortir), à l'extérieur (s'éloigner des arbres) si les délais sont suffisants : évacuation préventive possible.

En cas de risque industriel: confinement (exercice prévu au second trimestre)

Un bouton « stop VMC » permet aux classes de ne pas être confinées dans les zones. Néanmoins les zones de la maternelle et de l'élémentaire restent distinctes. Les élèves pourront circuler vers les toilettes pendant le confinement.

Rôle des enseignants : Activer la cellule de crise et des missions assignées à chacun ; mettre en sûreté les élèves dans la zone de confinement respective selon le protocole défini, dans le calme, mais le plus rapidement possible ; s'assurer de la présence de tous les élèves de la classe lors du déplacement et vérifier les lieux dont on est responsable ; emporter le registre d'appel de la classe ; rassurer les élèves ; arrêter les

radiateurs et VMC ; se mettre à l'écoute de la radio.

Rôle des parents : ne pas chercher les enfants à l'école même si les horaires de l'école sont dépassés, rester calfeutrés, écouter la radio, éteindre le téléphone.

Un exercice « risque naturel » et un exercice « risque majeur » seront réalisés aux prochains trimestres.

PPMS AI *Risque d'origine anthropologique (Attentat ou Intrusion)*

Les mesures : En cas d'intrusion ou attentat : évacuation sous autorité ou confinement (rester calme et silencieux dans un endroit caché).

Un exercice sera organisé mardi 5 novembre. Les élèves seront prévenus (jeu sous la forme de cache-cache proposé pour ne pas effrayer le jeune public).

Le signal est le suivant : utilisation de la fermeture centralisée des volets (vigilance de la municipalité pour que les volets fonctionnent) et communication auprès du personnel éducatif

Plan pHARe

C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges généralisé à tous les établissements scolaires et les écoles à la rentrée 2021 fondé sur 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Toutes les écoles se dotent d'un plan de lutte contre le harcèlement. L'équipe enseignante est également formée dans les pratiques des bons gestes à adopter. L'établissement a acquis pour l'année scolaire 2024-2025 le label niveau 2 - approfondissement du programme Phare.

Rappel d'information à destination des familles :

Téléphone national : 3018 et académique 0808 800 184

Adresse de messagerie nonauharcelement@ac-strasbourg

5. La présentation du Projet d'Ecole

Le projet d'école a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école.

C'est également un outil de cohérence, aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires. Il a été rédigé sur la base des années passées.

Voici sa présentation.

Axe 1- Des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun :

Favoriser l'accès à la culture en milieu rural

Action 1 : La musique et les Arts dans le cadre du PEAC

Action 2 : Le théâtre et le cinéma au service de la compréhension et de la prise de parole

Action 3 : Apprendre l'allemand avec efficacité et dynamisme

Action 4 : A la découverte de la biodiversité et éducation au développement durable

Axe 2 – Un environnement serein pour renforcer la confiance :

Améliorer le climat scolaire, la citoyenneté et les relations entre élèves

Action 1 : Mieux vivre ensemble grâce aux messages clairs et travailler en parallèle sur les émotions

Action 2 : l'école : Un lieu de vie et d'échanges

Action 3 : Développer et encourager la pratique des activités physiques et sportives et les bons gestes de santé

Axe 3 – Une école inclusive pour la réussite de tous :

Développer des pratiques innovantes permettant la réussite de tous les élèves

Action 1 : Maths sans limite

Action 2 : Faire progresser en tenant compte de l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves

Action 3 : La bibliothèque et la lecture au service de la culture

Avis du conseil d'école : AVIS FAVORABLE

6 Les actions du 1^{er} trimestre de l'année 2024-2025 en lien avec le projet d'école

Axe 1- Des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun :

Action 1 : La musique et les Arts dans le cadre du PEAC

La rentrée scolaire en musique : jeudi 5 septembre MS au CM2

La rentrée s'est faite en musique conformément aux recommandations ministérielles. Les classes se sont rassemblées autour de Myriam Stoffel, notre intervenante dédiée, pour reprendre les chants appris lors de la fête de la musique en juin dernier, comme l'an passé.

Ateliers de chant et musique les vendredis matins tous les 15 jours maternelle

Myriam Stoffel intervient en maternelle pour apprendre chant et rythme aux élèves dans le cadre du projet d'activité spécifique.

Chorale Scolaire éphémère les vendredis de 16h à 17h30 du 13 septembre au 20 décembre CP au CM2

Intervention de Myriam Stoffel, hors du temps scolaire en partenariat avec la municipalité pour le prêt des locaux, la chorale Double Croche et l'office du tourisme

Ce projet permet aux élèves d'enrichir et de structurer leur parcours d'éducation artistique et culturel ainsi que leur parcours citoyen.

Les manifestations prévues sont les suivantes :

- Dimanche 24 novembre après midi : prestation à la fête des aînés du village
- Samedi 21 décembre après-midi : animation de Noël sur les barques de la Lauch à Colmar, organisée par l'Office du tourisme de Colmar.

Action 2 : Le théâtre et le cinéma au service de la compréhension et de la prise de parole

Cette année l'axe principal est le cinéma.

L'ensemble des élèves de l'école sont inscrits cette année au parcours « **Maternelle au Cinéma** » et « **Ecole et Cinéma** » pour se rendre au cinéma de proximité « la Bouilloire » de Marckolsheim et visualiser trois œuvres sélectionnées dans le cadre d'un parcours spécifique tout au long de l'année.

Le dispositif national *École et cinéma* a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique.

Celui-ci fait découvrir en salle de cinéma des films de qualité à de jeunes spectateurs et à leurs enseignants. Il permet de lier le cinéma à l'école avec deux objectifs : inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma et s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social et initier une réelle approche du cinéma en tant qu'art à découvrir et à aimer

Programmation du 1^{er} trimestre :

PETITES CASSEROLES | **Lundi 2 Décembre Maternelle**

ADAMA | **Mardi 10 décembre CE2-CM1 et CM2**

WALLACE & GROMIT, LES INVENTURIERS | **Jeudi 19 Décembre CP et CE1-CE2**

Spectacle « Terre de Lions » vendredi 29 novembre CP au CM2

Les 4 classes de l'élémentaire se rendront à la patinoire de Colmar assister au spectacle artistique sur glace, afin de découvrir un nouveau partenaire culturel.

Action 3 : Apprendre l'allemand avec efficacité et dynamisme

Appropriation de méthodes d'allemand

Suivi d'une programmation d'école, Activités ritualisées dans chaque classe, Jeux de rôle et petits sketches dans les classes, Comptines, Apprentissage de chants

Cette année l'Inspection n'a pas validé la demande d'intervenant d'allemand. M Robé Christophe, intervenant des deux dernières années n'a pas reconduit son contrat.

Action 4 : A la découverte de la biodiversité et éducation au développement durable

LABELLISATION E3D (Ecole en démarche de développement durable) niveau expertise

Les objectifs principaux sont de rendre les élèves sensibles à la richesse de l'environnement proche du village et de notre région.

Ils sont amenés à découvrir le milieu qui les entoure et à être sensibilisés au questionnement lié à l'environnement, à l'impact de l'homme sur les milieux et à la préservation de la biodiversité. Ils s'investissent dans les gestes du quotidien pour réduire l'impact environnemental à l'école ou dans la vie de tous les jours.

Les élèves de l'école s'investissent dans ces projets collectifs et collaboratifs pour promouvoir la richesse de notre patrimoine écologique.

- Développer une culture scientifique.
- Réaliser une création artistique sur le thème de la biodiversité et des enjeux environnementaux
- Travailler de pair avec nos partenaires : commune, communauté de communes, parents, intervenants et associations

« 1 2 3 plant'haie »

ECOLE DE LA NATURE *Maternelle*

Les élèves de maternelle se rendront tout au long de l'année scolaire les vendredis après-midis tous les 15 jours au terrain des Aulnes afin d'acquérir des compétences dans différents domaines d'activités.

Voici des exemples de réalisation : observation et description du paysage (arbre), identification, création d'un herbier. Mise en place d'un projet PEJ.

Sortie au terrain des Aulnes *jeudi 16 octobre CM2*

Les élèves de CM2 se rendront également au terrain des Aulnes poursuivre le projet de haies afin d'observer les essences d'arbres avec l'aide de M Bille Christian, intervenant extérieur agréé en environnement.

Projet Savoir Vert

La ferme Malaitis, ferme laitière du village permet des visites « à la ferme » : découvrir le monde agricole, le fonctionnement d'une exploitation ainsi que les métiers de l'élevage laitier.

Cette année les élèves de maternelle bénéficient de visites à l'occasion de la semaine du goût.

PMG1 mardi 15 octobre

PMG2 jeudi 17 octobre

Axe 2 – Un environnement serein pour renforcer la confiance :

Action 1 : Mieux vivre ensemble grâce aux messages clairs et travailler en parallèle sur les émotions

Mise en œuvre de messages clairs : *toute l'année scolaire de la GS au CM2*

Ce travail sur la mise en application des messages clairs, est reconduit dans nos classes permettant ainsi d'utiliser les mêmes outils de médiation entre pairs.

Renforcement Positif

Agir sur le climat scolaire de l'école. Le choix de tâches qui peuvent être réussies permettra aussi de mettre l'élève en situation de valorisation dans ses apprentissages.

Méditation / Moments de rupture

Les enseignants utilisent différentes méthodes pour recentrer les élèves après une séance pour en entamer une nouvelle.

Développer les compétences psychosociales

Les enseignants de l'école se réuniront dans le cadre d'un conseil des maitres spécifiques jeudi 17 octobre avec M Thierry Oculy afin d'échanger et de mutualiser les pratiques sur ce thème.

Action 2 : l'école : Un lieu de vie et d'échanges

Conseil de délégués : une fois par mois, en élémentaire.

2 délégués par classe élus se réunissent mensuellement avec la directrice pour exposer les différents points (vie de l'école, éducation au développement durable, ...) abordés en conseil de classe à 13h20 en salle des maîtres. Le premier conseil des délégués a permis de remettre à jour les règles des jeux de cour et des toilettes.

Blog de l'école : rédaction d'articles sur la vie de la classe et de l'école par les enseignants: <http://www.ec-jebsheim.ac-strasbourg.fr/>

Klassy / Educartable : un portail de présentations d'activités et d'échanges avec les parents pour la maternelle et au CM2 (rappel des devoirs).

Journée de lutte contre harcèlement scolaire : **jeudi 7 novembre toutes les classes**

Jeudi 7 novembre est une journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, les classes de l'élémentaire se mobilisent pour réaliser un grand poster « Non Au Harcèlement »

Action 3 : Développer et encourager la pratique des activités physiques et sportives et les bons gestes de santé

Label Gen 2024

L'école de Jebsheim est labélisée génération 2024 : s'engager à mettre davantage de sport dans le quotidien des élèves et de vivre une aventure olympique en développant des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire et en participant aux événements promotionnels olympiques et paralympiques de 2024.

Son action sportive est poursuivie.

Les JO paralympiques et ses valeurs (*courage, détermination, inspiration, équité*) sont le fil conducteur de l'année pour l'école dans la continuité de l'an passé.

Sortie scolaire « Ma Classe aux Jeux » : **lundi 2 septembre CM1 - CM2**

37 élèves ont eu l'opportunité de participer aux Jeux Paralympiques grâce au dispositif « ma classe aux jeux » dans le cadre du label de notre école « Génération 2024 ».

Cette aventure a été préparée en amont, lors de l'année scolaire précédente en classe et à travers divers projets.

Après avoir pris le car, train et métro, les élèves se sont rendus à Paris Arena Sud découvrir la boccia, sport exclusivement paralympique. Ils ont ainsi pu suivre 3 sessions, encadrés par leurs enseignantes et 9 accompagnateurs encadrants dont M le Maire. Les élèves ont vécu la victoire et la médaille d'or de Aurélie Aubert. L'après-midi, ayant assez de temps, le groupe est allé visiter la Tour Eiffel, le Trocadero et Notre-Dame de Paris avant de reprendre le TGV. Cette action exceptionnelle n'aurait pu aboutir sans le soutien de plusieurs partenaires remerciés.

Course longue USEP vendredi 18 octobre CM2

La classe se rendra à Bischwihr en partageant le bus avec Grussenheim afin de courir 35 min, temps demandé pour la course d'endurance. Ils se confronteront aux classes d'Andolsheim, Fortschwihr, Grussenheim et Wickerswihr.

Sortie au musée Oberlin vendredi 4 octobre CP et CE2-CM1

Les élèves des deux classes se sont rendus à Waldersbach pour une visite guidée du musée Oberlin et un atelier cuisine avec les plantes aromatiques.

SEMAINE DU GOUT du 14 au 18 octobre

PMG1 et PMG2 : Participation à un atelier cuisine (M. Schuller est présent le 14 octobre matin dans la classe des PMG2. **mardi 15 octobre** : la classe des PMG1 visite la ferme Malais de Jebsheim. **jeudi 17 octobre** : la classe des PMG2 visite la ferme Malais de Jebsheim

CM2 lundi 14 octobre : les élèves se rendront au restaurant le Melichkann réaliser une recette avec M Sick, chef cuisinier et apprendront les groupes alimentaires en parallèle avec l'enseignante.

CE1-CE2 mardi 15 octobre Les élèves bénéficieront de la venue de M et Mme Schuller lors d'un atelier de cuisine

CE2-CM1 Vendredi 18 octobre : Petit déjeuner équilibré à l'école

Alimentation et santé mardi 15 octobre et vendredi 19 décembre CP et CE2-CM1

L'infirmière scolaire de secteur, Mme Roth, intervient en classe pour parler avec les élèves de l'alimentation (repas équilibré) et du sommeil.

Axe 3 – Une école inclusive pour la réussite de tous :

Action 3 : La bibliothèque et la lecture au service de la culture

Défi-lecture: CP et CM2

Un panel de livres, sélectionnés par les enseignantes respectives sont lus tout au long de l'année scolaire. Le lancement est prévu après les congés de la Toussaint.

Concours « les Incorruptibles » Toute l'école

Lecture de 6 livres durant l'année (jeux et élection du livre préféré à l'issue des lectures).

A noter : l'ensemble des livres est financé par la municipalité et prêté à l'année à l'école puis utilisé à la bibliothèque municipale.

Projet d'activité autour de la bibliothèque – à partir de novembre – toutes les classes

L'objectif est d'apprendre à utiliser de façon autonome la bibliothèque, se repérer dans le classement des livres.

Acquérir des compétences de lecteur polyvalent et de producteurs d'écrits.

Elaborer et appliquer les règles de « bonne conduite » en bibliothèque.

Chaque classe de l'école dispose d'un créneau horaire hebdomadaire où les élèves accèdent, par demi-groupe classe, à la bibliothèque municipale se situant dans le bâtiment annexé à l'école. Un adulte accompagnera systématiquement le groupe pour l'aide à l'encadrement. Le groupe reste sous la responsabilité de l'enseignant.

Projet d'écriture CE2-CM1 et CM2

Les CM1 et CM2 ont raconté en rédaction leur journée à Paris.

Au CM2, leurs écrits sont mis en commun par l'enseignante pour créer un livre souvenir agrémenté de photos, relatant ainsi cette belle journée.

Les CM1 vont réaliser un livre individuel ou collectif.

Du 7 au 14 octobre a lieu le concours de l'écriture manuscrite. Le thème de cette année est le courage, les élèves de CM2 y participent.

Les deux classes de CE2-CM1 et de CM2 vont entamer une correspondance avec l'école M Bour du Sénégal.

7 Les modalités de notre auto-évaluation d'école

Nouveauté : Tous les cinq ans, directeurs doivent organiser une évaluation de leur école avec les enseignants, parents, élèves et ATSEM. Un **rapport d'auto-évaluation** doit être rédigé d'ici décembre 2024, à partir de questionnaires, de discussions et de travaux élaborés en équipe.

Pour ce faire, des outils sont mis à disposition : statistiques sur les écoles, fiches d'évaluation.

Dans un deuxième temps, aura lieu un **processus externe** : Une équipe d'évaluateurs extérieurs viendra évaluer l'école et fournir un rapport final.

Cette année l'école de Jepsheim est en évaluation d'école en réseau avec l'école de Muntzenheim et Porte-du-Ried.

Les directrices se sont déjà vues en temps de formation puis entre elles pour échanger sur les modalités.

L'équipe enseignante s'est également concertée une première fois dans le cadre des animations pédagogiques.

Vendredi 18 octobre un questionnaire anonymisé sera distribué aux élèves de CM1/CM2, à tous les parents d'élèves ainsi qu'aux ATSEM.

En fin d'année scolaire, un conseil d'école extraordinaire commun aux trois écoles présentera ce rapport et permettra de dégager les axes du projet d'école, ayant pour finalité, la rédaction d'un nouveau projet d'école pour la rentrée 2025.

8 L'amicale USEP de l'Ecole

L'assemblée générale a eu lieu mardi 8 octobre 2024 avec pour présidente : MOSER Céline, trésorière : REIS Caroline, trésorière adjointe : UBEDA Muriel et secrétaire : BAUER-JAEGLI Myriam.

Rappel des subventions attribuées au courant de l'année scolaire 2023-2024

Subvention de la municipalité : 750 €

Subvention les Ptits Jeps : 1 250 €

Subvention Colmar Agglo : 387.10 € (323.21 € à venir vers janvier 2025) – subvention en nette diminution

En 2023-2024, nous avons collecté 689 kg dans la poubelle de l'école contre 825 kg l'année précédente. Le ratio kg/enfant est donc en diminution, expliquant la baisse de 63€ (passant de 387€ à 323 €).

L'année scolaire 2022-2023 nous avons collecté 876 kg. Les tonnages sont donc bien en baisse depuis plusieurs années.

La solution pour inverser la tendance serait de remplir davantage la poubelle et ainsi la sortir plus souvent. Colmar Agglo peut livrer une 2nde poubelle pour nous permettre d'augmenter le tonnage.

Le conseil d'école valide la demande de la deuxième benne côté maternelle, proche du bâtiment du périscolaire et du parking avec un message relayé par l'école et la commune rappelant à quoi sert cette benne.

Subventions pour les JO Paris : 2 757.20 €

Hild 300€, D'Melichkann 100 €, Association de gestion des salles communales 300 €,
PL diffusion 50 €, Municipalité 370 €, Les Ptits Jeps (opération Tombola) 1437,20 € + don « les Ptits Jeps » 200 €

Total des recettes : 14 219.81 €

Total des dépenses : 15 023.56 €

Trésorerie en début d'année : 6 361.24 €

En fin d'année : 4 988.46 €

Variation : -1 372.78 €

Annie Schweitzer reste réviseur aux comptes pour l'année 2024-2025.

Fanny Darstein se propose comme deuxième personne.

9 Sécurité / Travaux / Points des parents

TRAVAUX réalisés par la municipalité

Mme Moser remercie la municipalité : le conseil municipal, les secrétaires et les agents de service pour l'écoute, la maintenance de l'école.

Travaux : lors de la journée de solidarité les habitants ont repeint la porte de service de l'école ainsi que les fenêtres côté nord. Les peintures des fenêtres seront poursuivies. Deux bacs à sable ont été installés dans la cour de maternelle ainsi qu'un grillage afin d'éviter que les élèves de maternelle ne jettent des objets à travers le portail. L'équipe enseignante remercie la municipalité et les habitants pour cet élan de solidarité envers l'école.

Informatique : 3 ordinateurs pour la classe de CE1-CE2 ont été mis en service. Les ordinateurs des classes mobiles sont en cours de mise à jour. L'équipe informatique du RAIP (réseau d'aide informatique de proximité) interviendra le vendredi 8 novembre.

Maintenance : le clavier de l'ordinateur des CE2-CM1 ne fonctionne plus, un renouvellement de l'ordinateur est à envisager. La maternelle est en attente de dalles et souhaiterait un échéancier. La classe des CE1/CE2 souhaite un nouveau stylet pour le TBI.

BUDGET COMMUNAL

Une demande d'augmentation du budget transport en raison de projet « école et cinéma » et « maternelle et cinéma » et de manière générale de l'augmentation du coût du transport a été faite à la municipalité.

La municipalité a répondu favorablement à l'achat de 3 tricycles supplémentaires en maternelle dans le cadre du budget annuel de Noël.

POINTS DES PARENTS

Aucun point n'est soulevé.

DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE :

Mardi 18 mars à 18h

Mardi 10 juin à 18h

La séance est close à 20h00.

L'équipe enseignante offre le verre de l'amitié.

La Directrice :
MOSER Céline



La Secrétaire :
DAHLEM Fanny

